



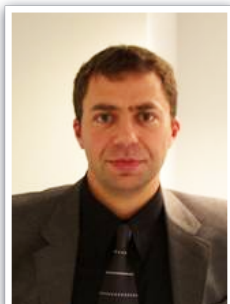
Master 2 INGÉNIERIE DU PATRIMOINE



“ *La maîtrise de multiples techniques
pour une vision globale et dynamique de la gestion de patrimoine* ”



www.asso-patrimoine.net



Michel LEROY
Directeur du Master 2
Chargé de mission FOAD*

Le Master 2 Ingénierie du Patrimoine propose depuis 2001, une formation inédite en complément des formations de Licence et Master en droit, économie et de sciences de gestion.

Fondé sur une approche globale de la gestion du patrimoine, faisant une part importante aux techniques juridiques du droit civil (biens, sûretés, successions, représentation), et donnant toute leur part aux autres techniques (fiscales, financières, comptables, commerciales, assurances) le Master 2 Ingénierie du Patrimoine sanctionne une formation spécialisée dans un domaine en pleine expansion pour lequel les étudiants de l'Université Toulouse ont reçu les données générales de base sans pouvoir jusqu'ici les prolonger dans une formation approfondie à finalité professionnelle.

Michel Leroy

* Formation Ouverte et A Distance

Marc IWANESKO
Notaire, diplômé d'Etudes Supérieures en Gestion du Patrimoine

L'ingénierie patrimoniale est une discipline qui se situe au confluent du droit, de la fiscalité, de l'économie et de la finance.

La pertinence du conseil suppose donc la combinaison de multiples savoirs.

Il ne saurait être conseillé l'acquisition d'un actif primaire, sans s'inquiéter de son mode de détention. Or, le choix de ce dernier, va induire des conséquences juridiques et fiscales qui ne sauraient être ignorées.

Le conseil patrimonial implique donc une formation spécifique de haut niveau.

C'est ce que propose Monsieur Michel Leroy, Directeur du Master 2 Ingénierie du Patrimoine de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Eric BACHMANN
Gestionnaire de Patrimoine Indépendant Patrimum

Au XXI^e siècle, l'Université doit réussir à construire la passerelle entre le monde du savoir et le monde professionnel, c'est-à-dire réussir l'intégration professionnelle de ses étudiants.

Sous l'impulsion de M. Michel Leroy, le Master 2 Ingénierie du Patrimoine a privilégié cette option : un sage équilibre entre la technique et la pratique, un judicieux mélange entre les universitaires et les professionnels.

Après tout, le sage bouddhiste disait déjà au V^e siècle avant JC : "la réalisation réside dans la pratique."



ORGANISATION de la formation

Accès à la formation, une sélection rigoureuse

- **Pour la formation initiale** : être titulaire d'un Master 1 de sciences économiques ou de gestion, être titulaire d'un diplôme jugé équivalent ou être diplômé d'une école de commerce.
- **Pour la formation à distance** : justifier d'une pratique professionnelle dans le domaine de la gestion du patrimoine et/ou du Master 1.
- **Effectif** : une trentaine d'étudiants en présentiel et une trentaine à distance, sélectionnés préalablement sur dossier, puis sur audition par un conseil pédagogique composé de professionnels et d'universitaires.

Contenu de la formation

L'Ingénierie du patrimoine se compose de différentes techniques qu'il faut savoir maîtriser et combiner : le **Savoir** et le **Savoir-faire**.

Le Master 2 Ingénierie du Patrimoine se doit d'allier fortement la théorie et la pratique.

Des techniques juridiques :

- Droit patrimonial de la famille
- Droit de la propriété et ses démembrements
- Techniques de transmission du patrimoine
- Droits des sociétés / Techniques sociétaires
- Assurance-vie et gestion patrimoniale
- Droit international privé
- Représentations
- Garantie
- Valeurs mobilières

Des techniques économiques, fiscales et financières :

- Techniques fiscales
- Techniques boursières
- Techniques comptables
- Techniques d'investissements immobiliers
- Fiscalité immobilière
- Patrimoine social
- Transmission de l'entreprise
- Pratique de l'assurance

SAVOIR

- Projets professionnels tutorés (conférences, veille, communauté, communication)
- Techniques commerciales
- Séminaires sur des thèmes pratiques de la gestion de patrimoine
- Conférences assurées par des praticiens et des universitaires sur différents sujets d'actualité

SAVOIR-FAIRE

Le stage en entreprise

- Il sera effectué durant une période de 4 mois minimum à compter du mois d'avril, chez un professionnel de la gestion de patrimoine.
- Au terme de ce stage, un rapport sera rédigé puis soutenu devant le jury du Master 2 Ingénierie du Patrimoine.



ASSOCIATION

Ingénierie du Patrimoine

L'association regroupe tous les étudiants du Master 2 ainsi que les anciens étudiants et les experts du domaine.

Ses objectifs :

- Rédiger des lettres d'informations sur l'actualité patrimoniale
- Organiser des conférences ou séminaires sur un thème d'actualité de la gestion de patrimoine
- Promouvoir le Master 2 Ingénierie du Patrimoine dans le milieu professionnel (stages, emplois, ...)
- Informer, proposer des services et développer la communauté de ses membres

en savoir plus : www.asso-patrimoine.fr

Liste des PARTENAIRES associés à la formation

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| ■ AGF | ■ Fidelity |
| ■ AG2R la Mondiale | ■ FMIL |
| ■ Akerys et IFB | ■ JV Conseil |
| ■ Andil | ■ KPMG |
| ■ Aviva | ■ LS Patrimoine Conseil |
| ■ AXA | ■ Nortia |
| ■ Barclays | ■ ONIIP |
| ■ BNP Paribas | ■ Patrimoines de France |
| ■ Cardif | ■ Patrimonia Conseil |
| ■ Centre Toulousain du Patrimoine | ■ Patrimum |
| ■ Conseil Régional des Notaires | ■ Sic Anthéa |
| ■ Crédit Agricole | ■ Société Générale |
| ■ EXCO Fiduciaire | ■ UAF |
| ■ Fidal | ■ Valytis Conseil |

Renseignements & Inscriptions

Michel LEROY - Directeur du Master 2 Ingénierie du Patrimoine
Université Toulouse 1 Capitole
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex

michel.leroy@univ-tlse1.fr
www.asso-patrimoine.net